



Les Arcades, Melle  
Salle la Béronne

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



# Bureau communautaire du 6 juin 2024

# Bureau communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



- **Quorum**

- **Pouvoirs**

- **Désignation du secrétaire de séance : Sylvie BRUNET**

# Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



## AFFAIRES GENERALES

# Affaires générales

- Intervention de M

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



## 1. Bureau communautaire du 2 mai 2024 - Approbation du procès-verbal

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du bureau communautaire du 2 mai 2024.

# Affaires générales - Intervention de Monsieur Jérôme PESTLO

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 2. Adhésion à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE)

**Contexte** : Association travaillant sur les métiers des finances, du contrôle de gestion, de l'évaluation des politiques publiques et plus généralement du management public

**Objet** : Offrir aux cadres intéressés un lieu d'échanges, de formation et de confrontation des problèmes rencontrés, dans une optique de plus grand professionnalisme et de performance de la communauté de communes

**Montant** : Forfait groupe de 4 à 10 personnes représentants pour 785 € par an



## 2. Adhésion à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE)

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** l'adhésion à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE) au tarif forfait groupe de 4 à 10 représentants pour un montant annuel de 785 €, renouvelable tacitement.
- **AUTORISER** la signature du bulletin d'adhésion et tout acte y afférant.

# Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



# SOLIDARITES

# SOLIDARITES - Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



## 3. Règlement intérieur de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Melle

### Enjeu du règlement :

- Assurer une gestion conforme à la réglementation en vigueur et conforme aux attentes de la communauté de communes,
- Régler les problématiques d'admission sur l'aire, de vie quotidienne dans celle-ci et de règlement des litiges. Le gestionnaire de l'aire est en charge du respect de ce règlement par les occupants de l'aire.

# SOLIDARITES - Intervention de Madame Sylvie COUSIN

## 3. Règlement intérieur de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

S<sup>2</sup>LO

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



## 3. Règlement intérieur de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Melle

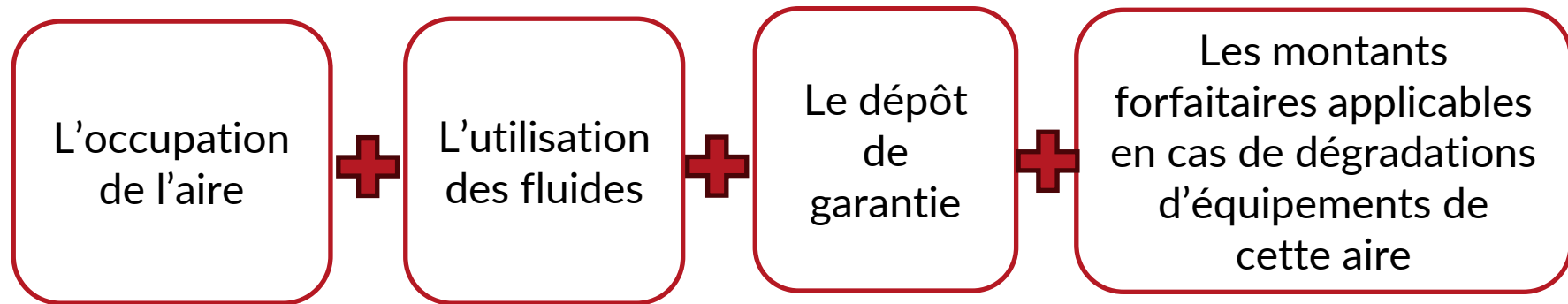
Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le règlement intérieur de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Melle annexé à la présente délibération.

## 4. Tarifs de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Melle

**Contexte :** Actualisation des tarifs d'occupation de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Melle opposables aux occupants de cette aire

### Grille tarifaire prévoyant les montants liés à :



# SOLIDARITES - Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



## 4. Tarifs de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Melle

### Tarifs proposés :

	Année 2024	À compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025
Droit d'emplacement	3 € par jour	3 € par jour
Eau/Assainissement	3 € par m <sup>3</sup>	3,2 € par m <sup>3</sup>
Electricité	0,2 € par Kwh	0,46 € par Kwh
Dépôt de garantie	100 €	100 €

## 4. Tarifs de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de l'aire d'accueil

### Tarifs forfaitaires suite à dégradations

Dégradation	Tarif de réparation
Accessoire robinetterie	20 €
Lavabo	100 €
Robinet	50 €
Evier	150 €
WC	100 €
Receveur de douche	100 €
Cylindre de serrure	30 €
Serrure de porte	100 €

Dégradation	Tarif de réparation
Nettoyage douche/évier/WC/lavabo	35 €
Nettoyage parties privatives	20 €
Nettoyage complet	50 €
Interrupteur/prise	15 €
Clé	20 €
Poubelle	50 €
Tarif horaire	20 €
Autres dégradations	Sur devis

## 4. Tarifs de l'aire d'accueil des Citoyens Français Itinérants de Melle

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les tarifs figurant dans la grille tarifaire de l'aire d'accueil des citoyens français itinérants de Melle applicables à compter de la date à laquelle la délibération est devenue exécutoire pour l'année 2024 et à compter du 1<sup>er</sup> janvier pour l'année 2025.

## PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

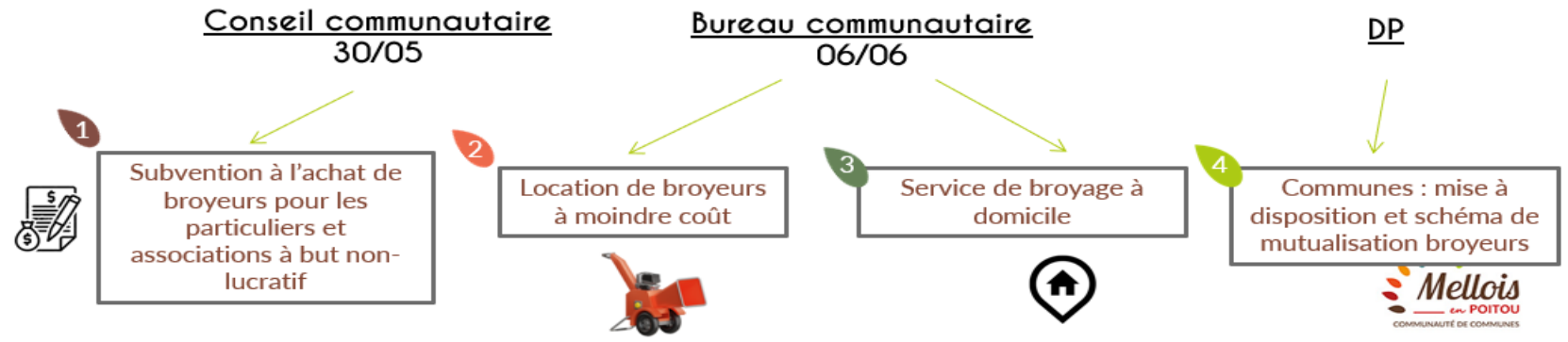
## 5. Promotion du broyage des végétaux - Tarifs broyage - Règlement pour l'accès au service - Contrat de location

### Actions broyage des végétaux Contexte



- Objectifs réglementaires (loi AGEC) - 25 % des déchets verts en 2025 et - 30% en 2031
- Etude sur la généralisation du tri à la source des biodéchets - Actions de broyage  
Plan d'actions voté en Conseil Communautaire du 25 janvier 2024

#### 4 ACTIONS CIBLÉES



# 1 Location de broyeurs à moindre coût

Service déjà existant à destination des usagers et des communes

Les tarifs appliqués aujourd'hui :

- Broyeur thermique : 53 euros / jour - caution 500 euros
- Broyeur électrique : 11 euros / jour - caution 100 euros
- Gratuit pour les communes

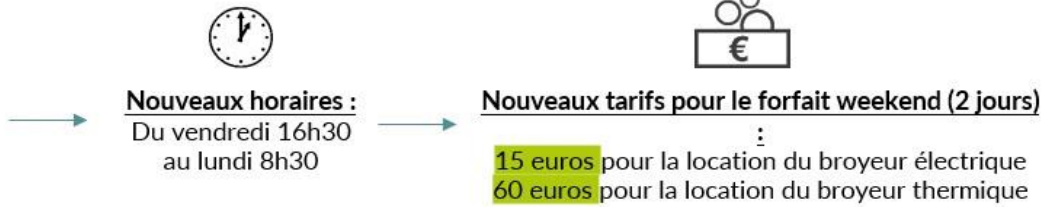
Pour les personnes qui souhaitent louer le broyeur le weekend -> ils devaient le louer 3 jours de vendredi matin au lundi matin.



Quelques modifications prévues à valider :



Pour inciter davantage à la location : un forfait weekend est proposé



# 2 Service de broyage à domicile



- ✓ Sensibiliser les particuliers à l'intérêt de gérer les végétaux à domicile (favoriser le paillage, bénéficier d'un structurant pour le composteur, diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires...)
- ✓ Réduire les apports en déchetteries
- ✓ Favoriser la mutualisation

Résultats attendus

- 50 foyers concernés par an
- 35t détournées par an

Exemples de communication



Proposition de tarifs (prestation et déplacements)

<u>Forfait demi-journée :</u>	de 8h30 à 11h30 ou de 13h à 16h	→	<b>100 euros</b>
<u>Forfait journée :</u> 16h	de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h	→	<b>150 euros</b>

# Prévention et gestion des déchets

Monsieur Gilles CHOURRÉ

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 5. Promotion du broyage des végétaux - Tarifs broyage - Règlement pour l'accès au service - Contrat de location

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** la mise en place d'un service broyage des végétaux à domicile pour les habitants de la communauté de communes.

- **APPROUVER** le règlement pour l'accès au service de broyage à domicile, ci-annexé, ainsi que le tarif de la prestation de service réalisée :

- 100 € pour une demi-journée de 8h30 à 11h30 ou de 13h à 16h
- 150 € pour une journée de 8h30 à 11h30 et de 13h à 16h

- **APPROUVER** les tarifs suivants pour la location des broyeurs de la communauté de communes :

Forfait journée de 8h30 à 16h30 :

- Broyeur thermique 53 € - Caution de 500€
- Broyeur électrique 11 € - Caution de 100€

Forfait week-end du vendredi 16h30 au lundi 8h30 :

- Broyeur thermique 60 € - Caution de 500€
- Broyeur électrique 15 € - Caution de 100€

# Prévention et gestion des déchets

Monsieur Gilles CHOURRÉ

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 6. Cartes déchèteries - Tarifs des cartes d'accès aux déchetteries pour les professionnels et les ménages



# Prévention et gestion des déchets

Monsieur Gilles CHOURRÉ

## 6. Cartes déchèteries - Tarifs des cartes d'accès aux déchetteries pour les professionnels et les ménages

**Contexte :** Définir les tarifs pour les cartes d'accès en déchetteries pour les ménages et les professionnels - Les communes relèvent du régime des professionnels

Chaque carte donne accès à l'ensemble des déchèteries du territoire.

### Tarif proposé :

- Gratuité pour tous pour chaque première carte (ménages et professionnels)
- Tarif unique de 11 € pour :
  - la carte supplémentaire des professionnels. Les professionnels pourront avoir plusieurs cartes.
  - la nouvelle carte proposée aux ménages en cas de perte et de vol (sur attestation). Une seule carte restera valable.

# Prévention et gestion des déchets

Monsieur Gilles CHOURRÉ

Envoyé en préfecture le 08/07/2024  
Reçu en préfecture le 08/07/2024  
Publié le 09/07/2024  
ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 6. Cartes déchèteries - Tarifs des cartes d'accès aux déchetteries pour les professionnels et les ménages

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le tarif de gratuité pour chaque première carte de d'accès aux déchèteries octroyée à chaque ménage et chaque professionnel du territoire
- **APPROUVER** le tarif de 11 € pour toute demande de nouvelle carte d'accès aux déchèteries supplémentaire octroyée aux professionnels du territoire
- **APPROUVER** le tarif de 11€ pour toute demande de nouvelle carte d'accès aux déchèteries délivrée aux ménages en cas de perte et de vol de la première carte.

# Prévention et gestion des déchets - Interventions SLO

Monsieur Gilles CHOURRÉ

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 7. Association La Boîte à Utiles - Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026



# Prévention et gestion des déchets

Monsieur Gilles CHOURRÉ

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 7. Association La Boîte à UtileS - Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026

### Objet de l'association :

- Recyclerie-ressourcerie et organisation des temps conviviaux autour du faire soi-même comme des ateliers tricot, de café-réparation

### Objectifs de la convention :

- Subvention versée pour l'amorçage du projet sur le territoire communautaire
- Demander à l'association d'être présente 50 jours minimum par an sur la ou les déchèterie(s) du territoire déterminée(s) conjointement entre la collectivité et l'association.
- Participer au détournement des déchets de déchèteries en collectant des objets directement en boutique ou dans le ou les caisson(s) de réemploi de déchèterie(s) prévu(s) à cet effet à partir des objectifs fixés par l'association, à savoir :
  - 2024 : 29 tonnes
  - 2025 : 30 tonnes
  - 2026 : 30,5 tonnes

# Prévention et gestion des déchets

Monsieur Gilles CHOURRÉ

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 7. Association La Boîte à UtileS - Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026

**Montant de la subvention** : 45 000 € pour 3 ans (15 000 € par an et pour trois ans) sous réserve de l'atteinte des objectifs de détournement des déchets de déchèteries

### **Modalités de versement** :

- Une avance avant le 1er septembre de chaque année dans la limite de 80% du montant prévisionnel annuel de la contribution,
- Le solde annuel (20%) sur présentation d'un bilan descriptif des objectifs effectivement réalisés et après vérification par la collectivité que le montant de la contribution n'excède pas le coût du projet .

# Prévention et gestion des déchets

Monsieur Gilles CHOURRÉ

Envoyé en préfecture le 08/07/2024  
Reçu en préfecture le 08/07/2024  
Publié le 09/07/2024  
ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 7. Association La Boîte à Utiles - Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la conclusion d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 avec l'association La Boîte à Utiles dans les conditions présentées ;
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer la convention et l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

# Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



# ANIMATION DU TERRITOIRE

# Animation du territoire - Intervention de

## 8. Associations culturelles, sportives et autres - Attribution des subventions

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

Avis défavorable de la commission « Association » en date des 25 mars et 8 avril 2024 concernant les demandes :

- du Groupement d'Employeurs Sport Santé Sud Deux-Sèvres » dans le cadre de l'aide au maintien à l'emploi pour un montant de 3 600€ pour l'année 2023 et de 3 600€, pour l'année 2024 ;
- de l'association Union Athlétique Cantonale Brioux pour l'organisation de la manifestation « 3ème édition des 6h de la Tonnelle – course nature » à Marcillé, manifestation ayant lieu tous les ans depuis 3 ans, pour un montant de 2 225€.

*Conformément à l'avis de la commission « Associations » en date des 25 mars et 8 avril 2024 ;*

*Conformément au règlement cadre pour l'attribution des subventions aux associations non conventionnées adopté le 29 avril 2019 ;*

# Animation du territoire - Intervention de Madame Sime Brunet

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 8. Associations culturelles, sportives et autres - Attribution des subventions

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** l'attribution des subventions aux associations culturelles, sportives et autres, dans le cadre de l'aide au maintien à l'emploi, conformément au tableau ci-dessous :

		Rappel des subventions 2023	Montant des subventions 2024
Associations culturelles et autres	APIEEE	2 900 €	3 600 €
	ATELIER DE LA SIMPLICITE	3 600 €	3 600 €
	CINEMEL	3 600 €	3 600 €
	CINECHEF	2 500 €	2 500 €
Associations sportives	CABRI MELLOIS	3 600 €	-
	CLUB SPORTIF MELLOIS NATATION	3 600 €	3 600 €
	DOJO SUD DEUX-SEVRES	-	1 260 €
	FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS	1 300 €	1 300 €
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BRIOUX	400 €	215 €
	HANBALL CLUB LEZAY	3 600 €	3 600 €
	HANDBALL CLUB MOTHAI	3 600 €	3 600 €
	JUDO CLUB MELLOIS	1 400 €	780 €
	PERIGNE TENNIS DE TABLE	3 600 €	3 600 €
	TENNIS CLUB DE MELLE	1 130 €	1 170 €
	UNION SPORTIVE LEZAY	3 600 €	3 600 €
	VAL DE BOUTONNE FOOT 79	3 600 €	3 600 €
		<b>Total</b>	<b>42 030 €</b>

## 8. Associations culturelles, sportives et autres - Attribution des subventions

- **AUTORISER** l'attribution des subventions aux associations culturelles, dans le cadre d'une programmation artistique professionnelle : saison culturelle ou festival et autre, conformément au tableau ci-dessous :

Associations culturelles et autres	Rappel des subventions 2023	Montant des subventions 2024
ARTENETRA	3 000 €	3 000 €
MELLERAN PAR EN LIVE	1 300 €	1 300 €
L'ECARQUILLEUR D'OREILLES	2 600 €	2 000 €
MAISON DES ARTS	2 000 €	1 600 €
MENSA SONORA	2 050 €	1 600 €
POSELLIS	1 000 €	1 200 €
LES VEILLEES D'AVAILLES	1 400 €	1 720 €
<b>Total</b>	<b>13 350 €</b>	<b>12 420 €</b>

# Animation du territoire - Intervention de

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

Madame Sylvie B... SLO

## 8. Associations culturelles, sportives et autres - Attribution des subventions

- **AUTORISER** l'attribution d'une subvention pour l'organisation d'une manifestation extraordinaire, conformément au tableau ci-dessous :

		Rappel des subventions 2023	Montant des subventions 2024
<b>Associations culturelles et autres</b>	Association des rencontres écology et béhaviour (AREB)	-	2 000 €
	Les copains d'enclume	-	1 500 €
<b>Association sportive</b>	Dojo Sud Deux-Sèvres – Participation de plusieurs judokas à des compétitions internationales (coupe Européenne et championnat d'Europe)	-	2 500 €
	Comité d'organisation du tour cycliste des Deux-Sèvres – Magasins U	7 250 €	-
	Cabri Mellois – Participation à une manifestation internationale (Gymnasestrada) à Amsterdam	2 500 €	-
<b>Total</b>		<b>10 750 €</b>	<b>6 000 €</b>

# Animation du territoire - Intervention de

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 9. Tarifs des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lambon

### Service des piscines

#### ➤ Grille tarifaire d'Aqua'Melle : Actualisation de tarifs dans la catégorie « activités »

ACTIVITES	10 séances	
AQUA'BAMBINS	63,04 €	63,05 €
AQUA'KID	63,04 €	63,05 €
AQUA'BASE	78,59 €	78,60 €
AQUA'PLUS	59,02 €	59,05 €
AQUA'ZEN / AQUA'COOL / AQUA'TONIC : Tarif préférentiel: 18 – 25 ans, étudiant, Demandeur d'emploi - personne en situation de handicap	59,02 €	59,05 €
AQUA'ZEN / AQUA'COOL / AQUA'TONIC : Adulte (à partir de 26 ans)	70,97 €	71,00 €
AQUA'TRAINING / AQUA'BIKE / AQUA'MULTIS : Tarif préférentiel: 18 – 25 ans, étudiant, Demandeur d'emploi - personne en situation de handicap		
AQUA'TRAINING / AQUA'BIKE / AQUA'MULTIS : Adulte (à partir de 26 ans)		

## 9. Tarifs des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lançon

### Service des piscines

➤ *Service complémentaire offert aux usagers sur les piscines de plein air :*

VENTE DE CONFISERIES ET DE BOISSONS FROIDES		
Barres chocolatées (paquet suivant conditionnement - Unité)	-	1,50 €
Friandises (paquet ou sachet suivant conditionnement - Unité)	-	2,00 €
Gâteaux - Unité	-	1,00 €
Compote gourde 90 g - Unité	-	1,00 €
Canette -33 cl - Unité	-	2,00 €
Bouteille eau - 75 cl - Unité	-	1,00 €

# Animation du territoire - Intervention de

## 9. Tarifs des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lambon

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

Madame Sylvie B... SLO

### Base de loisirs du Lambon

Location de matériels nautiques pour groupes nombreux et pour un créneau de 2 heures		
Forfait location matériels nautiques - créneau de 2heures	-	2 000 €
Forfait "Annulation" du fait du locataire (matériels nautiques - créneau de 2 heures)	-	1 000 €
Remplacement de matériel		
Canoe		860,00 €
Paddle		760,00 €
Bigpaddle	-	2 350,00 €
Gilet de sauvetage		50,00 €
Pagaie		65,00 €

## 9. Tarifs des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lambon

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les grilles tarifaires des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lambon jointes en annexes applicables à compter du 12 juin 2024.

# Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



# ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

# Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

## 10. Melle - Parc d'activité Le Pinier - Vente de foncier - Lot N°8

**Contexte** : Vente d'une parcelle à l'entreprise SAS TECHNICAL-AUTO, spécialisée dans l'entretien, la réparation et la vente de véhicules automobiles

**Surface** : 4 000m<sup>2</sup>

**Objectif** : Extension de la surface d'exposition de vente de véhicules

**Prix** : 25€ HT par mètre carré, soit un prix global de 100 000€ HT et hors frais de notaire ; TVA 20% en sus d'un montant de 20 000€, soit une vente totale de 120 000€ TTC

# Attractivité économique et

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

## 10. Melle - Parc d'activité Le Pinier - Vente de foncier - Lot N°8

MELLE - PARC D'ACTIVITE LE PINIER



Bureau communautaire - 6 juin 2024

38

# Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE

- *Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT*

**Le bureau communautaire est invité à :**

- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives pour le lot n°8 issu de la parcelle cadastrée 264AC0107 située parc d'activité Le Pinier (Melle), à la SAS TECHNICAL-AUTO – ou toute autre structure se substituant, au prix global de 100 000€ HT et hors frais (frais de notaire à la charge de l'acquéreur) et d'une TVA de 20 000€, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer les actes de ventes authentiques et tous documents relatifs qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

# Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



## QUESTIONS DIVERSES

## Agenda des réunions

- **Jeudi 6 juin 2024 – COPIL/Projet du territoire - Salle de la Béronne, Les Arcades à Melle**
- **Jeudi 13 juin 2024 – Conférence des maires – Salle des fêtes à Valdelaume**
- **Jeudi 27 juin 2024 – Conseil communautaire – Salle des fêtes à Lezay**
- **Jeudi 4 juillet 2024 – Bureau communautaire - Salle de la Béronne, Les Arcades à Melle**

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 09/07/2024

ID : 079-200069755-20240704-B04\_07\_2024\_01-DE



# Merci pour votre attention

---

2 place de Strasbourg  
79500 MELLE

**T 05 49 290 290**

*accueil@melloisenpoitou.fr*

[www.melloisenpoitou.fr](http://www.melloisenpoitou.fr)

